Bulletin municipal

Édition annuelle - Décembre 2012

Vie de la commune

- Des travaux d'envergure pour améliorer votre cadre de vie
- La bibliothèque se développe

Environnement

- Un verger pédagogique
- Ouvrez l'oeil, traquez les mauvais gestes

Associations

- Plus de lien social
- Sports : tous champions !

Sommaire

2 Le mot du Maire
3 Budget communal
5 Travaux - projets
6 RESA soutient les habitants qui s'engagent auprès des personnes âgées
8 Agir ensemble localement ou un centre social en mouvement
10 Reprise du Karaté à Novalaise
11 Club VTT du Lac d'Aiguebelette : une association active et engagée
12 Boules : un championnat placé sous le signe de la réussite
13 François d'Haene, un champion de "chez nous"
14 Un verger conservatoire à Novalaise
15 Nos hameaux : rencontre avec Arsène Charpine
16 Le SIVU du groupe scolaire de Novalaise
17 En bref
18 La bibliothèque Robert Laude se développe
20 Novalaise s'anime toute l'année !
21 Commerces
22 L'environnement, c'est l'affaire de tous !
23 Carnet 2011

« Mieux nous connaître, **pour mieux vivre ensemble »**

Chères Novalesanes, Chers Novalesans,

Depuis 2008, le Syndicat mixte de l'avant-pays savoyard (SMAPS) a la compétence pour l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCOT).
Mais qu'est-ce qu'un SCOT ?
C'est avant tout un document d'urbanisme qui traduit un projet de développement du territoire. À terme, ce schéma doit apporter des réponses concrètes pour l'avenir de notre territoire. Il définit, au travers d'un projet collectif intercommunal, l'évolution du territoire pour les 20 prochaines années, dans un souci de cohérence et d'équilibre. Le SCOT est un document de planification qui vise à fixer les orientations générales de l'organisation de l'espace. Il détermine les grands équilibres entre les espaces urbains construits et à urbaniser, les espaces naturels, agricoles et forestiers. Il assure la mise en cohérence en matière d'économie, d'habitat, de déplacement, d'équipement commercial et d'environnement.
En matière d'environnement, les lois relatives à la mise en œuvre du Grenelle 1 et 2, adoptées le 3 août 2009 et le 12 juillet 2010, nous demandent d'insérer dans notre SCOT, et par voie de conséquence dans notre PLU communal, le dispositif national « trame verte et bleue ». À l'issue de l'approbation du SCOT dans le courant de l'année 2013, les communes auront trois ans pour mettre leur PLU en adéquation avec les directives du SCOT.

La trame verte et bleue est la voie de l'écologie préventive. Elle a pour objectif de freiner la perte de biodiversité en participant à sa préservation par la gestion et par la remise en état des milieux nécessaires aux continuités écologiques. Elle prend en compte les activités humaines et notamment agricoles en milieu rural. Nous devons donc, pour notre commune, identifier les corridors biologiques, c'est-à-dire prévoir sur un long terme, un territoire pour la vie animale et végétale. Ce territoire est appelé réservoir de biodiversité. Ces couloirs doivent s'interconnecter à ceux des communes voisines.
Il existe souvent des zones de rivières ou ruisseaux bordées d'arbres : ce sont des ripisylves. Elles jouent plusieurs rôles essentiels : pour la circulation des animaux, pour l'abaissement de la température de l'eau en milieu aquatique grâce à l'ombrage. Les ripisylves protègent des crues, créent une biodiversité et enrichissent les paysages. En résumé, la trame verte et bleue représente un espace nécessaire au brassage génétique pour la survie de la biodiversité. Elle est même garante de notre bien être aujourd'hui et aussi de celui de nos enfants, demain.
Pour l'habitant c'est aussi une coupure verte ou paysagère, pour le promeneur tantôt sportif ou contemplatif un espace de récréation et de ressourcement. La présence de zones préservées constitue des lieux privilégiés pour les hommes.

Notre commune possède toutes ces richesses écologiques et environnementales.
Ayons un œil averti et attentif à tout ce qui nous entoure et nous pourrons découvrir la beauté de notre paysage et la beauté de la vie.

Dans un monde tourmenté d'incertitudes et de difficultés, je voudrais, avec vous, entrouvrir une fenêtre d'espérance et d'optimisme en vous faisant apprécier ce cadre de vie naturel, patrimoine agricole et rural de notre commune.

Chères Novalesanes, chers Novalesans, pour ces fêtes de fin d'année, je vous adresse chaleureusement tous mes vœux de santé et de bonheur en famille. Bonne année 2013 à tous.

Votre Maire,
Denis Guillermard

La traditionnelle cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 11 janvier 2013 à 19 heures à la salle polyvalente de Novalaise.

Budget communal

Budget de fonctionnement

Recettes : 2 082 825 €

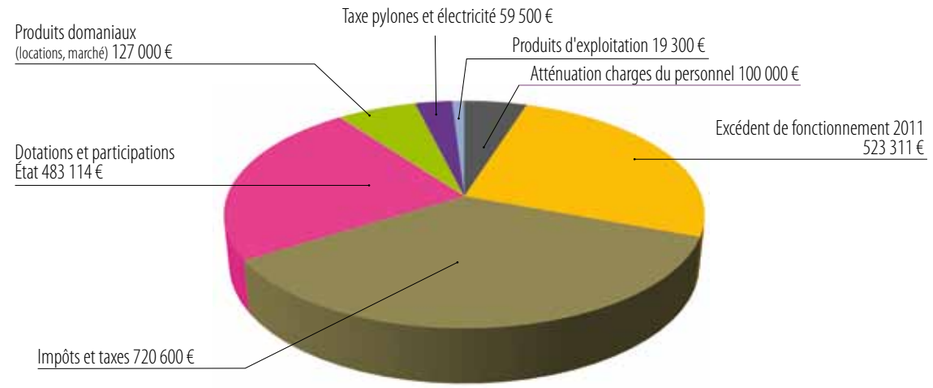

Dépenses : 2 082 825 €

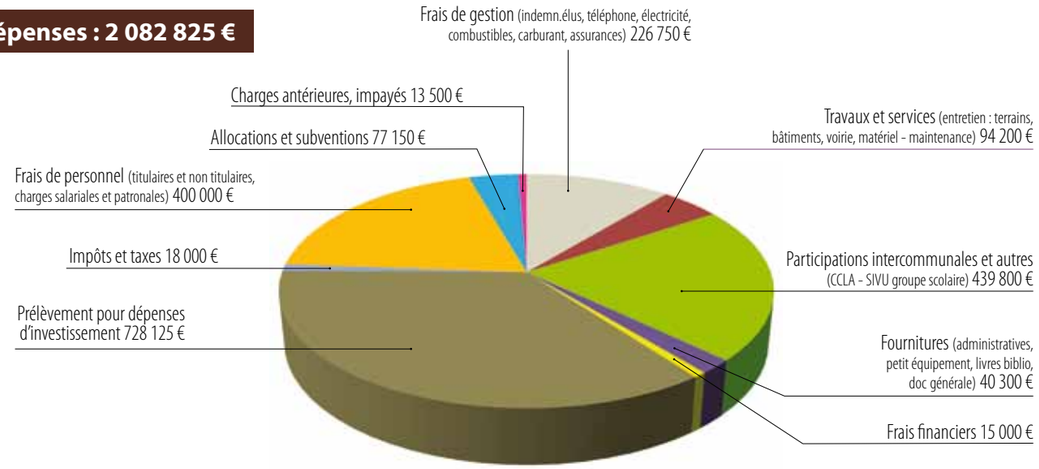

Budget d'investissement

Recettes : 1 406 258 €

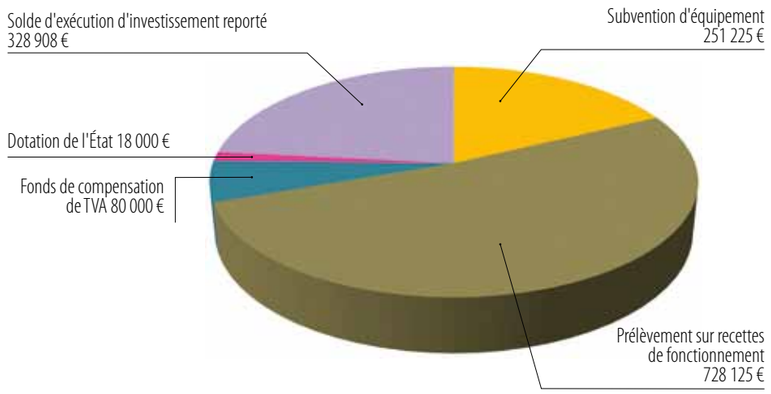

Dépenses : 1 406 258 €

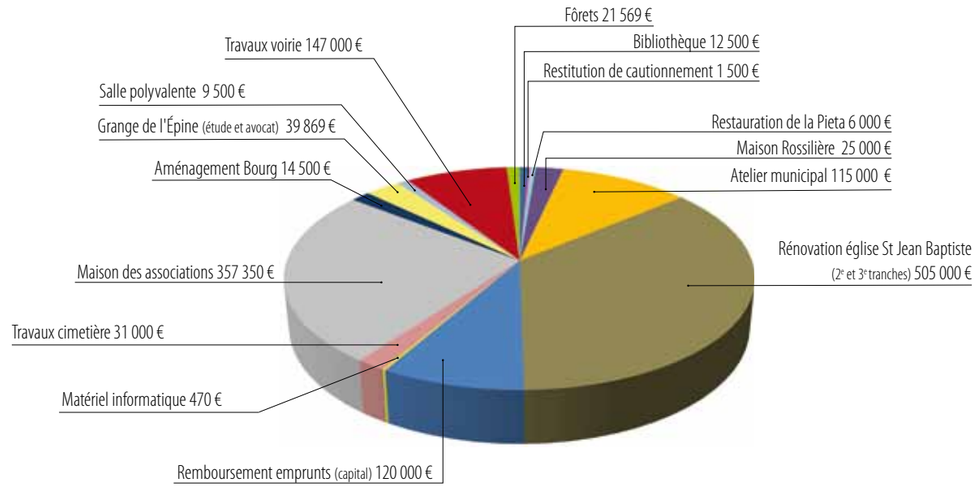

Taux d'imposition : + 3.5 % sur 5 ans

Dette en capital au 1er janvier 2012

Montant de la dette par habitant : 619 €

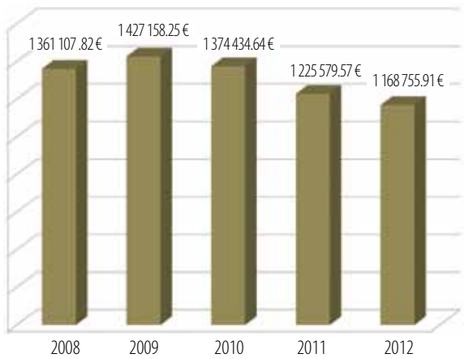

Travaux - projets

Maintenir et développer notre **patrimoine,** favoriser les échanges

Les travaux de rénovation de l'église St Jean Baptiste arrivent dans la phase finale

Le système de chauffage a été remplacé par une chaudière économe en énergie. L'acoustique et la sonorisation ont été largement améliorées. Les peintures de la voûte, du chœur et de la nef sont terminées. L'éclairage permettra la mise en valeur de l'édifice.
Tous ces travaux permettent de maintenir et de conserver le patrimoine bâti de la commune.
Vous pourrez vous réapproprier votre lieu de culte pour la célébration de la veillée et de la messe de Noël, le 24 décembre 2012 à 19 h 30.

Parallèlement à ces travaux, la Pietà, statue du XVIIe siècle, classée monument historique par arrêté ministériel en 1922, a été entièrement restaurée. Elle va prochainement trouver place dans l'oratoire réalisé à cet effet dans l'église.
Cette restauration a été entièrement financée, au titre du mécénat, par le groupe Eiffage.

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

La construction de l'EHPAD pour 63 lits a démarré. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, des modifications sont apportées pour une meilleure fonctionnalité et le bien-être des résidents. La livraison du bâtiment est prévue fin 2013 pour être opérationnel en janvier 2014.

Devant l'entrée du bâtiment, côté école maternelle, sera aménagée une placette qui servira à la fois de place de marché et de lieu de rencontre ombragé, agrémenté de quelques jeux pour enfants. Le conseil municipal a décidé de nommer cette placette « place des 4 saisons ». Les travaux seront entrepris dans le courant du second semestre 2013.

Travaux - projets

Signalétique

La signalétique a été complétée par deux panneaux indiquant le plan de la commune avec les noms des voies et la liste des commerces et services. Le premier a été installé à proximité du panneau électronique sur le demi-cercle situé en amont du Champ de Foire, le deuxième à l'entrée de la plage de Pré Argent.

Maison des associations

La première tranche de travaux de la Maison des associations a débuté en octobre. La réhabilitation a commencé par l'aménagement de trois salles au rez-de-chaussée (environ 200 m^2) qui seront destinées à l'initiation de la musique : une salle entièrement insonorisée pour les instruments de percussion, un studio d'enregistrement et une salle pour l'enseignement musical.

Routes communales

Les travaux de réfection de la voirie communale ont été réalisés aux hameaux suivants : les Champs, les Goys, le Menoud, le Chanay et aux abords de l'atelier municipal.

Deux autres projets de proximité verront le jour

Le premier concerne l'aménagement d'un cheminement piétonnier sécurisé qui permettra la liaison entre le centre-bourg et le bâtiment accueillant le centre socioculturel et la micro-crèche. Seront également accessibles les commerces SPAR et GAMM'VERT ainsi que les bureaux de la communauté de communes du Lac d'Aiguebelette. Ce chemin piétonnier se terminera au rond-point de l'entrée de Novalaise.

Des places de stationnement seront également créées face au centre socioculturel. Cet aménagement sera réalisé au cours du premier semestre 2013.

Le second : la commune étudie, suite à la démolition de la maison Rossillière, chemin de la Fatta, la possibilité d'un aménagement profitable à l'ensemble de la population sur ce terrain ainsi que sur le jeu de boules.

Future tour d'arrivée sur plage de Pré Argent

Le concours d'architecture est lancé pour la construction de la future tour d'arrivée pour les championnats du monde d'aviron de 2015. Ce projet fera l'objet d'une attention toute particulière de ma part tant sur son implantation que sur son intégration et son impact dans l'environnement.

Denis Guillermard

Solidarité

RESA soutient les habitants
qui s'engagent auprès des personnes âgées

Depuis 2006, l'association RESA (Réseau échanges solidarité avant-pays savoyard) anime et développe un réseau d'une trentaine de personnes bénévoles formées qui « rendent visite » aux personnes âgées qui le souhaitent, à leur domicile. Il s'agit d'alléger la solitude, rompre l'isolement, soulager les proches le temps d'une pause en complément de l'accompagnement familial et/ou professionnel.

La formation « initiale » suivie par chaque bénévole de RESA permet de comprendre les processus de vieillissement, d'approfondir la relation d'aide, de réfléchir collectivement, de prendre du recul… Elle permet aussi de se préparer à vivre positivement la rencontre et l'échange avec les personnes qui sont dans cette étape singulière de vie et qui ont le besoin, bien légitime, de rester en lien avec le monde. Les apports théoriques sont illustrés de témoignages et du vécu des participants, et sont accessibles à toutes les personnes motivées qui peuvent consacrer 1 h à 1 h 30 par semaine ou par quinzaine, pour visiter une personne âgée vivant dans sa commune ou à proximité.

Une réunion mensuelle rassemble les visiteurs. Il s'agit de partager le vécu, les beaux moments et les difficultés, de réfléchir ensemble aux questionnements soulevés, de trouver les réponses les plus justes…

C'est aussi un moment de convivialité qui favorise les liens entre bénévoles.

En 2011 et 2012 RESA a choisi de mettre l'accent sur la maladie d'Alzheimer qui est rencontrée de plus en plus fréquemment, en organisant avec France Alzheimer Savoie une formation sur la maladie :

- pour tous ses bénévoles sur deux journées fin 2011
- et pour un groupe de 15 aidants familiaux de l'avant-pays Savoyard sur quatre demi-journées en février et mars 2012.

Cette dynamique a favorisé la mise en place d'une antenne France Alzheimer en avant-pays savoyard avec des aidants familiaux issus de la formation, et des bénévoles de RESA. Une permanence est désormais assurée un samedi par mois en alternance dans les mairies de Novalaise et Pont-de-Beauvoisin.
Renseignements FAS 73 à Chambéry, 04 79 60 31 48.

Un document vidéo de témoignages RESA a été filmé par notre partenaire « Crédit Agricole Assurance ». Il est accessible sur le site www.etreaidant.com

RESA en chiffres :
Pour l'année 2012 : 65 adhérents, 31 bénévoles formés et 25 personnes visitées.

En 2013 de nouvelles perspectives :

- travail sur la thématique de la fin de vie, notamment avec l'association Jalmav,
- participation à la réflexion pour la création d'un accueil thérapeutique de jour APS.

Mme Heier, trésorière

Participer à l'action de RESA, c'est prendre soin de l'autre, mais c'est aussi... prendre soin de soi !

Association RESA - Maison de vie locale - 73520 La Bridoire
Tél. : 04 76 31 82 42 ou 04 76 31 18 12 - resa.asso@yahoo.fr

Agir ensemble localement ou **un centre social en mouvement**

Nous allons vous raconter une histoire très humaine qui a commencé il y a 21 ans.

Premier épisode : 1991, un groupe de femmes et d'hommes s'associent pour créer le premier centre aéré du lac d'Aiguebelette (ou accueil de loisirs), de l'aide aux devoirs (ou accompagnement à la scolarité), et un accueil de petits non encore scolarisés, accompagnés d'adultes, la Ronde des Lutins.

Il y a 21 ans, naît l'association « Agir ensemble localement », plus souvent dénommée AEL.

Les premières réunions se déroulent chez les unes ou les autres : l'accueil prévaut déjà au sein de l'association. Puis avec les premières embauches de professionnels, un local est prêté à l'association dans le bâtiment actuel de la mairie de Novalaise, non encore rénové, local en partage avec l'architecte conseil et l'assistante sociale.

Deuxième épisode : quelques temps plus tard, pour ne pas faillir à la volonté des administrateurs de rayonner sur le bassin de vie du lac d'Aiguebelette, de nouveaux locaux sont mis à la disposition de l'AEL par la municipalité de Lépin-le-Lac : 12 m² au dernier étage de l'ancien hôtel Folliet.

L'itinérance toujours, horizontale et verticale…

L'association portée par un dynamisme et des volontés sans failles, continue d'accompagner paroles, besoins et projets des habitants, avec eux et avec le soutien des partenaires institutionnels et des élus.

Les 12 m² du local lépinois étant arrivés à saturation d'actions, d'activités et d'énergie, un troisième lieu est mis à disposition de l'association par la Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette.

Et c'est le troisième épisode : en 2002, nous emménageons dans une vénérable bâtisse pluri-séculaire, appartenant à la commune de Novalaise, la bien connue Grange de l'Épine. Et l'histoire de l'AEL se poursuit dans des murs chargés d'histoire.

En 2006, après un diagnostic de territoire, effectué auprès des habitants, avec l'aide de la Fédération des centres sociaux des deux Savoie, et de la Caisse d'allocations familiales, en partenariat avec les élus des villages de l'intercommunalité : l'AEL obtient l'agrément centre social, qui s'appuie sur un projet social partagé de territoire.

Quatre années s'écoulent, d'actions en activités pour les plus petits et les plus grands, intergénérationnelles, privilégiant toujours la mixité sociale. Des projets parfois un peu fous voient le jour, avec la compagnie de théâtre des Yeux Gourmands : la Grande coulhumance, suivie du Conservatoire régional du patrimoine imaginaire, de son musée éphémère, et de sa fameuse guinguette. Les Petits Lutins grandissent, se transforment en Faroupiots, puis en JLA - Jeunes du lac d'Aiguebelette - certains mêmes deviennent administrateurs de l'association… Quel parcours !

2009 : renouvellement du projet social de territoire. Il est axé sur la poursuite de l'animation du territoire, l'amélioration du bien vivre ensemble des habitants, sur la place et le temps de l'enfant et du jeune, et propose d'engager une veille sociale permanente.

Les années passent, et la commune de Novalaise souhaite reprendre possession de la vénérable maison qui nous abrite et nous accueille. Celle-ci, il est vrai commence à donner des signes de fatigue. Hélène, notre animatrice famille, peut témoigner du jour où, un groupe de jeunes, pourtant très calmes, réunis au premier étage, ont provoqué en se déplaçant, la chute de morceaux du plafond à la française, à un cheveu de leurs têtes. Notre animatrice, heureusement pour elle et pour nous, en est sortie indemne !

Nous arrivons au dernier épisode : adieu la Grange de l'Épine…

Alors que l'AEL, après la trêve de l'hiver, risque de se retrouver SDF, la CCLA se porte acquéreur du bâtiment Lampador, et nous propose un logement avec une voisine bien émouvante pour nombre de familles du territoire qui l'appellent depuis longtemps de leurs vœux : la micro-crèche.

Août 2012 : nous quittons le XIIe siècle remanié et entrons dans le XXIe siècle. Quatrième déménagement pour l'association, et nous voici, aujourd'hui, prêts à continuer l'aventure avec vous tous : habitants, bénévoles si impliqués, administrateurs, professionnels, élus et partenaires, puisque le troisième renouvellement du projet social est prévu pour 2013.

Épilogue : l'AEL c'est aussi :

- des bénévoles qui s'impliquent avec beaucoup de générosité et d'humanité ;
- un conseil d'administration, absolument formidable : 22 élus associatifs de tout le territoire, six élus intercommunaux, et une administratrice de la CAF, qui font de chaque réunion du CA un grand moment de démocratie participative et constructive, qui nous insuffle de l'énergie pour avancer ;
- une équipe de professionnels, très « pro », qui nous aide à mettre en œuvre le projet social sur le territoire : Patricia Dufresne, comptable ; Hélène Morin, animatrice famille ; Caroline Beseme, animatrice enfance ; Aurélie Godet, animatrice jeunesse, le tandem des animateurs sportifs, Cécile Del Rio et Bruno Stéphan, Christophe Chavanel, coordinateur, et le petit dernier Thomas Touzet, directeur, ainsi que l'équipe de choc des animateurs vacataires des centres de loisirs, et tous les responsables d'activités ,
- et bien sûr, nos partenaires de toujours : la Caisse d'allocations familiales, le Conseil général et la Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette et leur indéfectible soutien et confiance depuis le début, sans oublier les communes du territoire qui mettent régulièrement à disposition des locaux pour que tous les habitants puissent bénéficier d'une proximité géographique du centre socio-culturel.

Faisons tous en sorte que ces nouveaux locaux soient les vôtres, et que vous poussiez nombreux et sans hésiter la porte de votre Centre social, au 457 route du Lac à Novalaise. Que cette belle histoire, vraie, continue avec nous tous !

Merci !

Armelle Balzer et Isabelle Werwinski

Reprise du **karaté à Novalaise**

La section de karaté de Novalaise amorce sa deuxième saison avec 70 licenciés enfants, ados et adultes.

On observe un engouement certain de la part des plus jeunes et des moins jeunes, qui viennent au club pour trouver une activité physique et martiale pratiquée entre copains. Les enfants sont pris en charge par une solide équipe d'encadrement et sont répartis en groupes en fonction de leur âge et de leur grade pour une évolution et des techniques adaptées. On constate un nombre croissant de féminines tant dans la section enfants que dans celle adultes. Les filles trouvent dans le karaté une activité axée sur la self défense, la souplesse et l'effort. Assidues et tenaces, elles n'ont rien à envier aux hommes se fondant ainsi dans les cours avec acharnement.

L'entraîneur du club, Richard Ehny, instructeur fédéral, (5e DAN) et ses quatre adjoints Jérémie Giffard-Carlet, (3e DAN), Carlos Arce (2e DAN), Patrick Varennes (1er DAN) et Olivier Guetaz, enseignent un karaté de style Wado ryu méthode Belrhiti et donnent à chacun le choix entre deux lignes de conduite, le « karaté plaisir » ou le « karaté compétition » .

Le karaté plaisir regroupe l'essentiel des adhérents qui, par définition, viennent au club pour se faire plaisir avant tout. Ils étudient parmi la grande diversité qu'offre le karaté, les techniques sous forme de kihon, katas, techniques à deux, techniques de combat...

Le groupe compétition combat constitué des plus jeunes karatékas est la vitrine du club local en dehors des limites communales. C'est ainsi que certains d'entre eux sont montés, la saison dernière, sur les podiums départementaux de ligue dauphiné Savoie.

On peut parler du karaté comme une formidable « école de la vie ». Le respect, le contrôle et maîtrise de soi, sont des valeurs que l'on retrouve dans cet art martial au fil des entraînements. La section de Novalaise rattachée au karaté club de la Ravoire vous propose donc un Karaté pour tous.

Les enfants peuvent, dès le plus jeune âge, s'éveiller à ce sport en participant à des ateliers très ludiques où le karaté, sous forme de jeu, prend toute sa dimension. Bien entendu, les contacts sont sans danger : les enfants sont munis de casques, protections de poings et plastrons, et ce, sur une aire de combat constituée de tapis. Les parents verront leurs enfants évoluer : les enfants timides, s'affirment ; à contrario, les enfants très actifs se calment. Par une pratique régulière, l'enfant acquiert progressivement le sens de l'équilibre et la coordination de ses mouvements. Le karaté apprend donc à maîtriser son corps et participe très activement à son développement.

Richard Ehny

Entrainements

Le mardi, à la salle polyvalente de Novalaise.

- Cours enfants (maternelles et primaires) de 17 h à 18 h,
- Cours ados (collège et lycée) de 18 h 30 à 20 h,
- Cours adultes de 18 h 30 à 20 h.

Nouveau cette saison :
Cours de karaté défense : de 18 h 30 à 20 h.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Richard Ehny (Tél. 06 19 28 08 30) ou à consulter la rubrique Novalaise sur le site internet du karaté club de la Ravoire : www.karateclublaravoire.com

Club VTT du Lac d'Aiguebelette : une association active et engagée

Rouler sur les chemins, gravir les pentes de l'Épine ou du Granier, admirer et faire découvrir les plus beaux panoramas : un vrai plaisir que partage aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents, dont plus de la moitié a moins de 18 ans. Mais au fait, pourquoi un club et quels sont ses activités et objectifs ?

La structure associative qui a repris le flambeau de la célèbre randonnée VTT « La Mandrinoise » fait d'abord parler d'elle chaque année au mois de juin à l'occasion d'une rencontre sportive, sur des parcours de 12 à 60 km, qui attirent en moyenne plus de 300 participants, sportifs de tous niveaux, séduits par la qualité de notre environnement et la convivialité de l'accueil. On vient de Lyon, de Haute-Savoie, de Grenoble, du bassin chambérien pour s'en mettre « plein les yeux et les jambes », et finir par un casse-croûte savoyard composé de spécialités locales : diots, pain, fruits, tomme qui sont achetés auprès des commerces de proximité, tout comme la majorité des produits distribués sur les ravitaillements. Cela représente plus de 80 % de nos achats soit 4 € par participant en 2012.

Le club a fait le choix d'agir dans une logique de développement durable, encourageant les bonnes pratiques. Courtoisie et respect sont de rigueur, les déchets sont collectés et triés, le balisage du tracé réalisé avec de la rubalise biodégradable - enlevée en fin de manifestation - et le fléchage au sol est fait uniquement sur les parties goudronnées avec de la peinture éphémère, l'objectif étant empreinte « 0 » pour notre environnement.

Autre mission importante, participant au rayonnement touristique du canton, le tracé et la surveillance d'un réseau de neuf circuits, avec le projet aujourd'hui d'être labellisés « centre FFCT » au sein d'un maillage couvrant tout l'avant-pays savoyard. Une expertise technique qui amène le club à étendre son intervention de conseil sur d'autres secteurs limitrophes. Le nouveau tracé de la Grande Traversée des Alpes Genève-Nice « Chemin du soleil » qui traverse notre territoire a été un exemple de chantier auquel les bénévoles en maillot au « flamming jaune et noir » ont été largement associés. Le club a défini, reconnu et validé 80 km une portion du circuit allant du col du Chat à Corbel en Chartreuse.

Ces mêmes bénévoles, adultes et adolescents, savent aussi quitter le guidon pour la tronçonneuse, la pioche ou le sécateur quand il s'agit de dégager ou sécuriser un passage, au bénéfice de tous les usagers, marcheurs, cavaliers, chasseurs… qui partagent la même passion pour notre environnement exceptionnel.
Car sous le casque et derrière les lunettes, on aime aussi à discuter des plantes, des arbres et de la faune croisée sur les « singles » (chemins étroits)… mais aussi de l'histoire et de la beauté des lieux, le contemplatif et les haltes rythmant les sorties qui sont souvent l'occasion de faire de belles photos !

Renseignements

Site web : http://vtt-aiguebelette.ffct.org
Adresse mail : vtt.aiguebelette@club-internet.fr

Avec son école totalisant 24 enfants de 10 à 18 ans qui forme aux techniques de pilotage, d'orientation et sensibilise aux règles de sécurité et de comportement, le club VTT du lac d'Aiguebelette peut s'enorgueillir d'animer la deuxième école FFCT de Savoie, assurant un rôle social et associatif non négligeable dans notre commune rurale, porté par des encadrants bénévoles formés et aidés d'un moniteur d'état.

Chaque week-end de l'année, en dehors de courtes trêves estivales et hivernales, l'association propose à des adultes de tous niveaux de découvrir la discipline ou de perfectionner leur pratique, par groupes de niveaux adaptés. À l'assaut de nos chemins, mais aussi sur des destinations plus éloignées permettant d'explorer de nouveaux horizons, à la journée ou sur des week-ends.

Sans esprit de compétition, c'est l'occasion de vivre une passion riche d'échanges et d'efforts sportifs variés... Pour une sortie ou une saison, n'hésitez pas à faire quelques tour de roues avec le club VTT du lac d'Aiguebelette !

Philippe Barbin

Boules :
un championnat placé sous le signe de la réussite !

Pour la première fois le secteur du Rhône-Guiers organisait un championnat de France, en l'occurrence un championnat en catégorie vétérans. C'est à Novalaise que s'est déroulé cet événement.

Seize jeux étaient tracés sur le plateau sportif bordé de tribunes. Des chapiteaux avaient été installés formant un petit village où l'on trouvait, entre autres, des produits du terroir.

Quarante équipes venues de toute la France, environ 200 joueurs, se sont disputés le titre national. Les perdants des poules disputaient la coupe du Lac d'Aiguebelette. En parallèle sur la journée du dimanche avait lieu la finale des Associations sportives 3e et 4e divisions.

Malheureusement Madame météo n'était pas engagée et c'est sous une pluie battante que se sont déroulées les parties (heureusement les jeux sont restés praticables). Nous avons terminé sur une bonne note puisque le soleil était de retour pour les parties finales qui se sont disputées devant un nombreux public. Une magnifique remise de prix, avec coupes et lots, en présence des élus locaux et du président de la fédération mettait un point final à cette manifestation.

Résultats des compétitions

Finale du championnat de France :
Boffelli (Ain) 11 - Dumontet (Rhône) 3

Coupe du Lac d'Aiguebelette :
Millischer (Provence) 11 - Allies (Languedoc Roussillion) 6

Finale des AS : Cluny 23 - La Motte Servolex 17

De nombreuses félicitations que ce soit pour l'accueil, l'organisation ou la qualité des repas (220 servis par jour) ont été adressées aux organisateurs. Les compétiteurs et les dirigeants de la fédération garderont un bon souvenir de l'avant-pays Savoyard.

Un comité d'organisation avait été mis en place. Depuis un an il travaillait sans relâche et se réunissait à Nances dans une salle mise gracieusement à disposition par la municipalité.

Pendant ces trois jours quarante bénévoles ont mis toute leur ardeur pour une parfaite réussite. Le vendredi soir s'est déroulé un gentleman avec des joueurs issus du centre de formation de Novalaise et des élus. Disputé sous la pluie et avec courage nous avons admiré certains exploits de nos parlementaires. Une cérémonie d'accueil suivie d'un buffet dînatoire clôturait la soirée. À cette occasion, diverses récompenses étaient distribuées avec la participation de la caisse locale du Crédit Agricole. Les présidents remerciaient les municipalités, la communauté de communes, le Conseil général et bien sûr les nombreux sponsors et bénévoles qui ont permis de réaliser ce challenge lancé par les organisateurs.

Le président du comité d'organisation
Pierre Berthet

François D'Haene
un champion de « chez nous »

François D'Haene a dompté la montagne, samedi 1er septembre au petit matin, après 10 heures et 32 minutes d'efforts intenses. Premier devant le Suédois Jonas Buud et l'Américain Michael Foote, François D'Haene inscrit à 27 ans son nom au palmarès de l'Ultra-Trail du Mont-Blanc après 103 kilomètres parcourus et 5 300 mètres de dénivelé.

C'est un vrai calvaire auquel le Français a dû faire face pour l'emporter, même s'il s'était initialement préparé à parcourir 168 kilomètres, dont 9 600 mètres de dénivelé positif. Le tracé a en effet été modifié à cause de la neige tombée en altitude, pour ne faire finalement « que » 103 kilomètres, dont 5 300 mètres de dénivelé positif. Mais c'est également un véritable exploit, car après Vincent Delebarre en 2004, François D'Haene est seulement le deuxième coureur français à inscrire son nom au palmarès de l'épreuve.

Pour notre citée, particulièrement fière de cet exploit, il est important de rappeler que ce champion est un jeune Novalesan, et nous vous proposons de faire mieux connaissance avec ce « trailer » hors norme, au palmarès élogieux, membre du team Salomon.

François D'Haene est né le 24 décembre 1985. Il fréquenta l'école primaire de septembre 1991 à juin 1995, puis le collège de Novalaise de septembre 1995 à juin 1999. Ce furent les périodes où François se licencia à l'école d'Athlétisme de son village l'EAN, créée par Alfred lombardot puis dirigée par Marie-Claude Pillat et aujourd'hui par Michel Giffard-Carlet. Mais son goût de l'effort et son éclectisme l'entrainèrent vite vers la pratique d'autres disciplines, comme le vélo (route et VTT), le skating et le ski de randonnée. Il partageait ses activités avec ses amis, mais également avec sa famille, véritable famille de sportifs pour qui la pratique de l'activité physique est un réel art de vivre.

Pas étonnant, que François, quand il intégra l'Entente Athlétique de Chambéry lors de ses études secondaires au lycée Vaugelas, se dirigea vers les disciplines longues, en s'offrant quelques parenthèses sur le 300 mètres Steeple.

Un esprit sain dans un corps sain, un milieu familial attentif, et François va réussir parfaitement tous ses projets professionnels et de vie. Baccalauréat S obtenu en juin 2003, il intègre rapidement l'école de kinésithérapeute pour être diplômé en juin 2007.

Ses années à l'EAC lui permirent de faire connaissance avec sa future épouse Carline Traub qu'il épousa à Florac en Lozère le 25 Juin 2011.
Actuellement exploitant viticole, il partage sa vie entre Florac, Novalaise et le Beaujolais.

Gilles Gros

Le palmarès de François

2010, vainqueur du Trail du Ventoux, du Signes Trail, du Trail du Nivolet-Revard, de Gapen'cimes et du Kanna Mountain Run & Walk Japon.

2011, vainqueur du SignesTrail Méounes Belgentier, du tour des Fiz, du Trace du Bouquetin et record de la traversée Chamonix/Briançon.

2012, vainqueur du Beaujolais village trail, de l'ice trail Tarentaise et de l'UTMB.

La commune de Novalaise, fêtera son Champion, en recevant François D'Haene lors d'une cérémonie officielle à l'occasion des vœux du Maire, le vendredi 11 janvier 2012 à la salle polyvalente.

Toute la population est bien évidemment invitée à cette cérémonie.

Un verger conservatoire à Novalaise

En 2006, les élus de la CCLA prennent une première délibération : l'intérêt de ce patrimoine cultivé pour le territoire est affirmé. Ils actent leur volonté de créer un verger conservatoire intégré dans une démarche pédagogique, faisant lien avec la future Maison du lac.

En 2009, les élus inscrivent le projet de verger pédagogique dans le contrat éco-touristique signé avec la Région Rhône-Alpes. Ils se donnent ainsi les moyens financiers de leur ambition : partager davantage les connaissances et les savoir-faire liés à ce verger historique avec les habitants et les touristes.

Il s'agit aussi de redonner une nouvelle vie et de nouvelles envies autour de ce patrimoine : replanter des arbres en variétés anciennes, sauver les vieux arbres de l'emprise du gui, réapprendre à tailler, à greffer, à consommer les fruits selon leurs qualités spécifiques…

L'association des Croqueurs de pommes organise des premiers ateliers pratiques.

Fin 2010, la CCLA fait l'acquisition de l'ancien verger de la famille Thévenon-Rousseau à Novalaise pour concrétiser l'idée d'un verger qui soit à la fois conservatoire (préserver des anciennes variétés) et pédagogique (sensibilisation, ateliers pratiques…). La commune de Novalaise cédera également deux autres parcelles afin de compléter cette belle acquisition.

Autour du projet de valorisation du verger et plus largement de la diversité fruitière sur le territoire, l'association du verger sauvage Thévenon-Rousseau a été créée. Depuis 2011, cette association a permis de défricher le verger d'un hectare et demi, avec l'aide de l'équipe des espaces verts de la CCLA, de rajeunir par la taille les vieux fruitiers et de faire l'inventaire d'une vingtaine de variété présentes : pomme fer, plate de Nances, belle de boskoop, nationale, reinette cusset, reine des reinettes, poire noire ou lombard, poire du-chesse bérerd.

Le travail engagé sur le site s'est fait de manière à préserver la diversité des auxiliaires (faune et flore). Leur présence favorise la pollinisation, aide à réguler les populations de ravageurs... Depuis 2012, une pépinière a été mise en en place elle abrite de jeunes arbres greffés qui seront par la suite replantés sur le verger.

L'association organise régulièrement des ateliers autour de l'arboriculture: taille, greffe, suppression du gui, récolte de fruits et fabrication de jus.

La prochaine étape est la création d'un parcours découverte a la fois pédagogique et ludique qui permettra aux visiteurs de mieux comprendre l'histoire de la culture fruitière du territoire et les enjeux lié à la préservation des équilibres écologiques actifs dans le verger ou plus simplement de passer un agréable moment dans un espace préservé ouvert à tous.

Denis Guillermard, Gilles Gros

Rencontre avec **Arsène Charpine**

Pour vous rendre au sympathique hameau du Cordonnier traversez le bourg en direction du Col de L'Épine puis tournez sur votre gauche, route de Marcieux (C) et cheminez après le stade de foot pendant 7OO mètres pour apercevoir ses maisons à flanc de coteau.

Nous sommes reçus par Mme et M. Charpine, un des plus anciens habitants du hameau. En effet, Arsène est né en 1933, troisième d'une famille de dix enfants. Il habite actuellement avec son épouse dans sa maison natale. Dès sa retraite il s'est afféré à retaper cette habitation en pierre au charme certain, avec une vue dégagée sur le bourg. Cette bâtisse possède un historique surprenant qu'il nous décrit. Arsène nous montre le bâtiment qui servit de fromagerie à un citoyen Suisse venu s'installer à Novalaise au début du siècle dernier.
Bon nombre de personnes à l'époque possédait une à deux vaches. Après la traite, souvent les enfants montaient le lait afin que notre fromager le transforme à « façon ».

La visite se poursuit par la découverte de l'ancienne échoppe du cordonnier, dans la grange actuelle où nous devinons encore la porte d'entrée voutée (Cf. photo). Cet ancien métier semble avoir été à l'origine de l'appellation de ce hameau. Suite à cette découverte intéressante, nous questionnons M. Charpine sur les autres habitations composant le hameau. Nous pouvons encore dénombrer cinq groupes de bâtisses qui existaient début 1900. Chaque foyer abritait en moyenne une dizaine de personnes. Il s'agissait des maisons « Blanchet », « Michaut », « Bibet-Corsale », « Richard » et « Charpine ». On pouvait ainsi compter à l'époque une cinquantaine d'âmes dans ce coquet hameau. Pour la plupart il s'agissait de petits exploitants agricoles qui complétaient leurs revenus par une deuxième activité. Mr Charpine nous illustre son propos, en nous citant l'exemple de M. Blanchet menuisier, fabriquant des jougs et des râteaux en bois, et M. Michaud travaillant à l'usine de tapis.

Chaque exploitation possédait un petit lopin de terre planté de vignes pour une consommation strictement personnelle et bien sur modérée d'un petit vin de pays .
C'était l'occasion pour les vendanges de se retrouver autour d'une bonne table pour un joyeux moment de convivialité.

Le ruisseau « Le cordonnier » participait à l'amélioration du quotidien de chaque foyer. Il permettait les lessives de la ménagère et l'approvisionnement en eau en cas de sécheresse des puits.
Les bœufs pouvaient aisément le traverser grâce à un gué, qui fût emporté par une crue, laissant un trou d'eau très important.

Notre enrichissante entrevue se termine par la dégustation d'un délicieux sirop de cassis maison, offert par Mme Charpine.

Claudine Tavel et Gilles Gros

Bureau du SIVU

Mercredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Jeudi de 16 h à 18 h

139 route du Lac - 73470 Novalaise
Tél. : 04 79 28 98 40 - sivu.ecoles.novalaise@orange.fr

Zoom sur **le SIVU du groupe scolaire** de Novalaise

Le SIVU[1] du groupe scolaire regroupe cinq communes : Aiguebelette, Gerbaix, Marcieux, Nances, Novalaise

Le conseil syndical est composé de onze délégués, élus par les conseils municipaux de chacune des communes. Le bureau est constitué d'un président M. Denis Guillermard et de deux vice-présidents Mme Claudine Tavel et M. Pascal Zucchero.

Le SIVU est un établissement public qui a pour compétences la réalisation et le financement de l'investissement et du fonctionnement des écoles primaire et maternelle, cantine et garderie.

Pour l'année 2012, le budget de fonctionnement s'élève à 530 000 €.
Principales dépenses de fonctionnement :

- personnel et charges : 295 328 €
- combustible, électricité et eau : 23 700 €
- entretien des bâtiments : 19 200 €
- fournitures scolaires : 11 500 €
- voyages et déplacements (scolaires) : 6 200 €

Effectifs à la rentrée 2012-2013 :

- 87 enfants maternelle (4 classes)
- 172 enfants primaire (7 classes)

Mme Geneviève Vallé assure la gestion administrative (comptabilité, gestion du personnel, vente tickets) et le suivi du fonctionnement des écoles, en relation avec les deux directeurs.

Le personnel : une équipe dynamique

À l'école maternelle

Deux ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) Mmes Christine Gros et Patricia Théraulaz et un adjoint d'animation, Mme Catherine Kahn, assistent les quatre enseignantes.

À l'école primaire

Mmes Gisèle Sancy, Nicole Flammier, Hélène Traversier et Stéphanie Vivien assurent l'entretien des locaux, le service cantine, l'accompagnement au bus scolaire et la traversée des enfants. Elles assistent et surveillent les enfants pendant la pause méridienne.

[1] SIVU : Syndicat intercommunal à vocation unique

Le périscolaire

Mmes Véronique Rémy et Mélissa Heillette assurent quant à elles, la garderie (matin et soir), la surveillance et l'assistance pendant la pause déjeuner.
Mmes Régine Berthet et Affoussiata Decout encadrent les enfants de maternelle pendant le déjeuner et la garderie du soir.

Les repas

M. Patrick Poulet (Cuisine authentique, La Bridoire) élabore et livre les repas depuis janvier 2012. La commande s'effectue quotidiennement, les parents ayant la grande souplesse d'inscrire le matin même leurs enfants pour le déjeuner. Environ 2 000 repas par mois sont servis aux écoliers.
Depuis le début de l'année, les enfants semblent aimer ces menus variés, originaux et savoureux.
Durant la semaine du goût, un repas spécial « pommes » de l'entrée au dessert fut très apprécié des élèves et de l'équipe enseignante.

Claudine Tavel, Vice-présidente

En bref

Nouveau site internet de Novalaise : restez informés

En 2011, la commune avait publié une brève informant les habitants que son site internet allait être relooké et mis à jour pour satisfaire aux normes numériques en vigueur et mieux répondre aux besoins des internautes. Le nouveau site de Novalaise a été officiellement ouvert en juillet 2012 et est accessible à la même adresse : www.novalaise.fr. La commune a mis un soin particulier à intégrer autant d'informations que possible, qu'elles soient civiles, légales ou pratiques pour le bien de toutes et de tous, tout en veillant que l'internaute, qu'il soit averti ou pas, accède rapidement aux informations sans se perdre dans un labyrinthe de multiples pages. Ce nouveau site, plus sagement coloré et atténué que le précédent, incorpore aussi de nouvelles fonctionnalités, pour certaines très prisées des internautes comme la météo, les programmes TV ou encore les informations locales mais aussi des liens vers les sites des partenaires de la commune comme la CCLA, le SMAPS ou encore le Conseil général de la Savoie.

Les associations culturelles et sportives ne sont pas oubliées et disposent d'une page dédiée. Il y a également quelques nouveautés sur la page principale notamment un lien malin vers le site du comité des fêtes de Novalaise, qui a été récemment réactivé avec une nouvelle équipe sympathique et très active. Enfin, pour les internautes les plus avertis et exigeants, un flux RSS est disponible sur le bandeau « À la une ! » pour être informé dès qu'une nouvelle dépêche sera postée sur le site. Profitez-en ! Ce nouveau site n'est accessible que depuis six mois. Il est encore « jeune » dans le jargon des informaticiens et recèle sans doute, mais à notre corps défendant, quelques erreurs de redirection ou quelques coquilles, erreurs de frappe, etc. Nous vous invitons à nous contacter pour nous signaler tout dysfonctionnement, mais aussi pour faire évoluer au mieux ce site en recueillant vos avis et suggestions qui nous sont très importants.

Passation de pouvoir au centre de secours

Le 30 novembre dernier, lors d'une cérémonie placée sous le signe de l'amitié et de la convivialité, Patrick Rubagotti prend le commandement de la caserne des sapeurs pmpiers de Novalaise (32 volontaires et 17 jeunes sapeurs pompiers). Il succède ainsi à Pascal Henry à qui nous adressons nos chaleureux remerciements pour son dévouement.

Culture

La bibliothèque Robert Laude **plus proche des lecteurs**

Durant l'été 2010, la bibliothèque municipale Robert Laude a emménagé dans les locaux laissés vacants par l'ancienne école élémentaire, côté cour. Ce bâtiment s'appelle dorénavant la Maison des associations.
Cette nouvelle situation géographique comporte de nombreux avantages tant pour la population desservie que pour le personnel gérant la bibliothèque : parking et accès facilités, superficie doublée, création d'un bureau distinct de l'espace public, local clair et rénové, implantation des rayonnages entièrement repensée, mobilier neuf, adapté et modulable…

Lors de cette opération de rénovation, l'Assemblée des Pays de Savoie, via Savoie-Biblio (ex-bibliothèque départementale), a octroyé une subvention à la Commune de Novalaise, dédiée précisément à l'achat du mobilier.

L'amélioration du local étant faite, l'étape suivante consiste en l'amélioration de la qualité de l'offre. Celle-ci s'effectue année après année : le budget octroyé à la bibliothèque (4 300 € en 2011) permet l'acquisition d'environ 400 ouvrages chaque année.

La bibliothèque reçoit également des dons d'habitants de Novalaise et des alentours, adhérents ou pas. Les ouvrages retenus correspondent à des critères précis (collection, état " comme neuf ", actualité…). En 2011, 114 ouvrages ont ainsi rejoint les rayonnages !

Autre source d'acquisition : les périodiques. La bibliothèque est abonnée à 18 revues depuis septembre 2012, pour un budget d'environ 800 €.

Toutes ces évolutions ont permis à l'équipe de la bibliothèque municipale de solliciter en 2011, auprès de l'Assemblée des Pays de Savoie, deux nouvelles subventions. La première de 6 000 € dont l'objet est l'acquisition d'ouvrages à répartir dans toutes les collections (romans, albums, documentaires…) de la bibliothèque. La seconde d'un montant de 4 000 € a pour objet l'amélioration d'un fonds thématique : les bandes dessinées, pour jeunes et adultes.

Ces demandes de subventions ont bien sûr dû être argumentées. Pour ce faire, une liste comportant 826 titres a été établie après réception de délégués de maisons d'édition, recherches sur internet et en librairies, conseils des libraires chambériens, stages de formation…
Cette demande a été acceptée récemment. Les achats fidèles à la liste déposée pourront commencer début 2013 !

Améliorer le fonds en procédant à des acquisitions, c'est bien ! Mais la bibliothèque va finir par manquer de place…

C'est là qu'intervient une action bien peu populaire, mais néanmoins nécessaire, dans la gestion d'une bibliothèque (bibliothéconomie) : c'est le désherbage… des rayons. Il doit intervenir régulièrement afin de mettre à la disposition du public des ouvrages propres, intéressants, variés, actuels et en bon état.

Pour rassurer d'éventuels inquiets, le désherbage s'effectue de façon réfléchie, par un personnel formé à cet exercice, selon des règles définies et une éthique.
Le fonds de livres proposés à la population novalesanne est plutôt en bon état. Pour parvenir à ce résultat, les membres du personnel veillent au respect du règlement intérieur. De plus, les ouvrages en retour de prêt sont vérifiés avec application, nettoyés avant classement, voire réparés ou remplacés, et même quelquefois " écartés "…

Ce niveau d'exigence peut paraître un peu élevé à certains… mais il en va du bien-être de tous. Le budget octroyé à la bibliothèque dépend du budget de la commune. Celui-ci est défini, entre autres ressources, par la perception d'impôts… De fait, le fonds de livres de la bibliothèque est un bien public dont le public doit… prendre soin pour le plaisir de tous !

À bientôt en bibliothèque !

Corinne Larive
et l'équipe des bénévoles

Informations pratiques

L'équipe de la bibliothèque, composée de dix bénévoles et d'une salariée, sera heureuse de vous accueillir dans un esprit convivial durant les permanences :

- mercredi : de 9 h 30 à 12 h,
- jeudi : de 16 h à 19 h 30, en période scolaire uniquement,
- samedi : de 10 h à 12 h.

Les informations concernant la bibliothèque municipale sont consultables sur le site (novalaise.fr/vieculturelle/bibliothèque) et sur les panneaux d'affichage (au rez-de-chaussée du bâtiment Maison des associations, côté route du lac et à l'entrée de la cour, côté parking du Champ de foire).

Vous trouverez la liste des acquisitions de la bibliothèque sur le site de Novalaise, ainsi que des informations pratiques et des photos d'animations s'y déroulant.

Un bulletin sous forme papier est également disponible en bibliothèque trois fois par an. Il récapitule la liste des acquisitions, avec le résumé de chacun des ouvrages cités.

Comité des fêtes

Novalaise s'anime toute l'année !

Mais qui est-on au juste ?

Le comité des fêtes de Novalaise, c'est une quinzaine de personnes dévouées à l'animation de la commune. Chacun propose, réfléchit, donne son avis et participe à l'organisation des manifestations. Tout cela se passe dans une ambiance détendue. L'association est ouverte à toutes les bonnes volontés.

Désormais, le comité des fêtes de Novalaise a une identité, dotée d'un logo et d'un site internet (www.novalaise-fetes.fr). Sur ce site, vous retrouverez le calendrier des animations, des photos…

Mais qu'a t-on a fait déjà cette année ?

Tous les publics ont été adressés lors des manifestations.

Le concert Rock de novembre 2011 a permis à des groupes de faire entendre du son, même du gros son. En effet, avec de l'association " Jonathan Audio " de Chirens, une sono à la hauteur des prestations des cinq groupes venus nous chatouiller les oreilles a été mise en place. Merci donc à ces artistes (Les Pass'ta Basse, Cooker's Band, The Whatts et Underscore), n'hésitez pas à aller les voir lors de leurs prestations scéniques. Merci aussi au public et aux bénévoles. La prochaine édition est prévue fin 2013.

Les thés dansants qui se sont tenus en mars et en septembre 2012 ont enchanté les aficionados des danses de salon. Les groupes, de grande qualité, venus animer ces évènements ont permis de relancer l'organisation de thés dansants dans notre commune. Gageons que la fréquentation, timides lors de ces deux premières éditions, s'étoffera par la suite. Le prochain se tiendra début le week-end du 9 et 10 mars, à vos agendas donc.

L'été 2012 a vu les marchés s'animer, pour ravir les chalands, nombreux à cette période, qu'ils soient autochtones ou touristes en villégiature. Nous avons été conquis par le dynamisme des Modigans, dépaysés par le groupe malgache Sifaka, envoûtés par la voix de Maire Joannon, accompagnée par un guitariste talentueux.

Cette année, deux points culminants à ces animations : la venue des Fanfarons, pour le week-end de Lac en fête, et la prestation de la troupe Les Arts Verts.

Les fanfarons nous ont gratifiés d'une prestation haute en couleur, comme l'année passée. On a pu voir et écouter : " Les Krapos " et leur fougue, les " Douzbékistans " et leurs voix superbes, et les " Letton Pussies " bien déjantés. On a pu aussi voir une excellente prestation des " Lady Jaja ". Rien à voir avec une artiste pop connue : Lady Jaja c'est pas pop, c'est Top !

Remercions l'Office du tourisme du Lac d'Aiguebelette et les bénévoles de Lac en fête.

La compagnie " Les Arts Verts ", située à St Béron, nous a permis d'assister à son magnifique spectacle Kulka, dont le thème est la préservation de la planète. Petits et grands, unanimement, ont été ravis et conquis par l'univers offert dans ce spectacle.

En novembre dernier, le comité a organisé une soirée dansante avec Chabert and Co : cuivres, funk, groove, rhythm 'n' blues et soul music... autant de sons qui ont enchanté nos oreilles.

Mais que prévoit-on maintenant ?

Notez dans vos agendas les prochaines manifestations du Comité des fêtes !

- 17 février 2013 : concert dans l'église de Novalaise. (programme et date à confirmer).
- Week-end des 9 et 10 mars 2013 : thé dansant

Sans oublier les marchés d'été 2013.

À bientôt lors d'un prochain évènement…

Jean-Marie Caracci

Commerces

Le café de la paix - *Route du lac*

L'établissement a été repris en juin 2012, son activité principale est le bar. Dans une ambiance rétro, Sofia et Bernard vous proposent une carte de boissons avec un large choix de cocktails alcoolisés ou sans alcool et de smooties. Le café de la paix est ouvert du mardi au dimanche. Terrasse ombragée.
Tél. 04 79 28 71 75.

Pizz & Patt *(face à l'église, anciennement le bar « la petite auberge ») - 15 route du col de l'Épine*

Ce nouveau commerce a vu le jour en août 2012, M. Gardent confectionne un large choix de pizzas, vous propose des salades, paninis ainsi que des boissons aussi destinés à la vente à emporter.
Pizz & Patt est ouvert tous les soirs. Pour commander vos pizzas : tél. 06 10 35 82 06.

L'étape - *1 route du col de l'épine*

Mme Richard a repris la gérance de l'Étape en septembre 2012 et lui a donné pour vocation : café-restaurant-salon de thé. Accompagnée de Margaux, sa responsable de cuisine, Vinca vous invite dans la salle de restaurant pour déguster sa carte élaborée à base de produits frais.

L'étape est ouvert du mardi au samedi de 7 h 30 à 19 h. Le dimanche de 7 h 30 à 15 h après le service. Grande terrasse plein sud. Tél. 04 79 75 22 29.

La crémerie des champs - *Route du lac*

Le 31 octobre 2012, Jocelyne et Chantal ont cédé leur commerce à Emmanuel Ferraud qui continuera l'activité dans le même esprit. Produits frais, produits régionaux, fromage à la coupe, confitures, vins fins... animeront toujours les rayons. La crèmerie sera ouverte tous les jours sauf le jeudi (hors mi-juillet août) et le dimanche après-midi. Tél. 04 79 28 78 18.

Le commerce local tient un rôle primordial dans la vie du village, ses changements, ses évolutions sont une richesse pour notre confort de vie. Afin de pérenniser ce bien-être, la commune s'efforce de rester à l'écoute de tous. Nous leur souhaitons courage et prospérité.

Mireille Bernard

L'environnement, c'est l'affaire de tous !

Nous sommes tous concernés. Avant toute chose, veillons à notre propre comportement : faisons l'effort de prendre connaissance des règlementations, et en particulier des droits et devoirs des uns et des autres y compris de ceux dont nous ne partageons pas les valeurs. Astreignons-nous à les respecter et à donner l'exemple, éduquons nos enfants, informons nos proches, et devenons **des sentinelles de notre environnement** et de notre cadre de vie. Certains gestes sont inadmissibles. Vous pouvez les signaler à la Mairie, qui se chargera de donner suite au besoin.

	Quoi ?	Commentaire
Dépôt sauvage de déchets et rejets liquides dans le milieu naturel	Encombrants : frigos, sommiers, carcasses, pneus.	Le rejet sauvage dans le milieu naturel, de produits ou de liquides toxiques ou septiques peut provoquer des risques pour l'environnement (faune, flore, sols…) et pour la santé s'il y a infiltrations par le sol ou ruissellement par la pluie (risque de pollution de l'eau). La collecte des ordures ménagères et la déchetterie répondent à toutes ces situations. Les rejets sauvages dans les réseaux publics d'assainissement ou d'eaux pluviales sont strictement interdits.
	Pots de peinture, bidons d'huile usagée, produits chimiques.	
	Ordures ménagères	
	Vidange d'huile usagée	
	Vidange d'eaux usées	
	Lavage de véhicule dans le milieu naturel	
Destruction illégale d'espèces animales	Chasse et pêche en dehors des périodes autorisées	Tous les ans, de nouvelles espèces animales sont classées « espèces protégées », d'autres sont exclues de la liste du gibier de Savoie, ou des animaux classés « nuisibles ». Attention aux travaux de réhabilitation de vieux bâtiments qui condamnent les habitats d'oiseaux ou de chauve-souris.
	Destruction d'espèces non autorisées	
	Destruction d'habitat	
Atteinte aux espaces protégés et au cadre de vie	Dégradation d'espaces naturels, arrachage, cueillette d'espèces protégées	Les abus répétés ou sans mesures, ont conduits à créer un arsenal d'interdictions qui peuvent sembler exagérément contraignantes. La réglementation sur l'affichage publicitaire et les pré-enseignes est complexe. Dans tous les cas, l'affichage est soumis à une déclaration en mairie, même sur un terrain privé. L'affichage temporaire évènementiel doit être déposé après usage !
	Utilisation de véhicules dans des zones interdites à la circulation	
	Camping sauvage, rassemblements avec dégradations dans des zones protégées ou non autorisées	
	Affichage sauvage	

Pour aller plus loin, des associations peuvent vous renseigner

- La FAPLA (Fédération des associations de protection du Lac d'Aiguebelette) qui nous a transmis le guide " Sentinelle de l'environnement " édité par la FRAPNA : www.fapla.fr
- La FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature) : www.frapna-savoie.org
- Fédération départementale de chasse : www.chasseursdesavoie.com
- Fédération départementale de pêche : www.savoiepeche.com
- LPO (Ligue pour la protection des oiseaux, batraciens, reptiles, chiroptères) : www.lpo.fr

Catherine Laude

Carnet 2011

Naissances

ACHKAR Fleur	18 décembre
BERTHET Margaux	13 août
CHARPENTIER Gabin	11 juillet
CHARPINE Nathan	13 octobre
CHARTIER Gabriel	23 janvier
COLLAUDIN Annabelle	19 décembre
COMBE Johan	23 février
CONTI Shana	25 mai
DAMIAN Malo	27 avril
DARDELLE Rosalie	31 décembre
DUPRAZ Nathan	9 septembre
FERRAZ Flavien	12 mars
GRIMARD Charlie	2 février
GUIVIER THEBAULT Mathéo	28 juillet
HENRY Emma	10 janvier
HUBEAUX Rozenn	7 janvier
LABERGERIE Gabin	18 août
LESSIEUR Manon	9 août
LEVEQUE Arthur	3 octobre
LIEGE Gaïan	24 février
MACK CARTIER DIT MOULIN Aaron	27 mai
METZ Keegan	16 avril
METZ Kingston	16 avril
MIECH Lucas	6 mars
PROVOST Eliot	15 juillet
PROVOST Malo	15 juillet
RIQUOIR Antoine	28 août
ROBBE Loucas	12 novembre
SANDON Emma	12 août
SILVA Loïc	11 mai
SOUDAN DUTRUC LAPUTRAZ Chiara	15 août
VAN BOXSOM GAY Oriane	11 octobre

Mariages

GRANET Carole et CANOVA Giuseppe	30 juillet
SCHMIDT Laurence et COSTERG Bruno	1er octobre
DURIF-VARAMBON Audrey et COTTAREL Bruno	18 juin
CUVELLIEZ-TANGUY Catherine et ZARKA Joseph	23 juillet
DEKAEZEMACKER Muriel et DUBOURG Henri	23 juillet
ZHONG Genggeng et GIFFARD-QUILLON Mathias	18 juin
HURTIER Christelle et JANIN Jacky	11 juin

Décès

ARNAUD Marthe	10 septembre
BELLEMIN Jean-Paul André	28 mars
BERLIOZ Marie-Thérèse	10 novembre
BLIN Andrée	26 mai
GEX Charles	19 juillet
KRAJEWSKA Stanislawa	30 janvier
LATARD-BATON Gilbert	27 juillet
LOPEZ Raphaëlle	3 février
MUZET Antoine	8 avril
PAUGET Aline	3 mars
RIGOTTIER-GOIS Denis	6 juin
SABATIER Jean-Pierre	18 juin

Informations pratiques

Mairie - www.novalaise.fr
Bâtiment les Marronniers - Route du Lac - 73470 Novalaise
Tél. : 04 79 28 70 38 - Fax : 04 79 28 71 01 - novalaise@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h 30 à 12 h
Jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Bibliothèque
Horaires d'ouverture :
Mercredi de 9 h 30 à 12 h
Jeudi de 16 h à 19 h (uniquement en période scolaire)
Samedi de 10 h à 12 h

Communauté de communes du lac d'Aiguebelette (CCLA)
Route du Lac - 73470 Novalaise
Tél. : 04 79 28 78 64 - ccla@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Déchetterie
Du 1er octobre au 31 mai
Lundi et mercredi de 13 h 30 à 18 h
Samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Du 1er juin au 30 septembre
Lundi de 13 h 30 à 18 h
Mercredi et samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

SIVU des écoles
Aiguebelette, Gerbaix, Marciaux, Nances et Novalaise
Bâtiment les Marronniers - Route du Lac - 73470 Novalaise
Tél. : 04 79 28 98 40 - sivu.ecoles.novalaise@orange.fr
Horaires d'ouverture :
Mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
Jeudi de 16 h à 18 h

Office du tourisme du lac d'Aiguebelette
Tél. : 04 79 36 00 02

École maternelle : 04 79 28 72 67
École élémentaire : 04 79 28 74 80
École Notre Dame : 04 79 28 76 62
Collège : 04 79 28 70 42

Notaires associés : 04 76 31 53 30
Géomètre conseil : se renseigner en mairie
Architecte conseil : se renseigner en mairie

Assistante sociale : 04 76 31 53 30
ADMR : 04 79 28 78 82

Gendarmerie : 17
Service médical d'urgence : 15
Pompiers : 18 ou 112

Médecins :
Dr Aymoz : 04 79 28 79 85
Dr Klopfenstein : 04 79 28 72 80

Kinésithérapeute - M. Claire : 04 79 28 77 78

Dentiste - M. Quay : 04 79 28 73 70

Osthéopathe : M. Barnave : 04 79 33 51 42

Pédicure - Podologue
Mme Pomel : 04 79 28 96 83

Infirmières : 04 79 28 72 71

Pharmaciens - M. & Mme Bailly : 04 79 28 70 26

Vétérinaire - Dr Ledall : 04 79 28 76 50

Directeur de la publication : D. Guillermard - Rédaction : conseil municipal - Mise en page : C. Pépin (04 79 44 96 35) - Crédits photos : Mairie, G. Gros, SMAPS C.Amal, Fotolia - Tirage : 1 000 ex.